

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome

du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2025

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ; Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN

EXCUSÉS : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, MATON

POUVOIRS : Mme LASSERRE à Mme PINATEL ; M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY ; M. MATON à M. KORDIAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 19 – ORCHESTRE : ENGAGEMENT DE L'ATELIER BILTO ORTEGA POUR LA CRÉATION GRAPHIQUE DE LA SAISON 25/26

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la prochaine saison 2025-2026 de l'Orchestre du Pays Basque – Iparraldeko Orkestra, il a été demandé à l'Atelier Bildo Ortega un devis pour la conception graphique des divers supports de communication (brochure, dépliants, affiches...).

Le montant de cette collaboration s'élève à 10 000€ HT (11 000€ TTC).

Il est demandé au Conseil d'administration, après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à signer le devis proposé par l'Atelier Bildo Ortega à la Régie Autonome.

DONT ACTE

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY

